



responsable commercial

Par **Carlito33**, le **07/09/2019** à **17:03**

Bonjour,

J'ai été licencié pour faute grave le 09 Août 2019 car j'ai abandonné mon poste le 05 juillet 2019.

Donc absent entre le 06/07/2019 et le 09/08/2019.

A ce stade, je ne souhaite pas évoquer le détail de ce licenciement. Une procédure prudhommale va bientôt être engagée contre mon employeur par mon avocat.

Aujourd'hui, je viens de récupérer mes documents légaux et notamment l'Attestation Pôle Emploi.

Sur l'Attestation PE, le dernier jour travaillé et payé indiqué est le 09 Août 2019.

Pour ma part, c'est faux car mon employeur aurait du prendre la date du dernier jour effectif dans l'entreprise soit le 05 juillet 2019.

Par ailleurs, la période des 12 derniers mois de salaire prise en compte va du 01/08/2018 au 31/07/2019 alors que mon employeur aurait dû indiquer du 01/07/2018 au 30/06/2019. Il s'agit de comptabiliser des mois pleins et non des mois incomplets. Il s'agit de comptabiliser les salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé.

Cette erreur me cause un double préjudice : sur le début de ma date d'indemnisation (5 semaines de carence supplémentaires) ainsi que sur le montant à percevoir inférieur à ce que j'aurais pu prétendre. Le mois de juillet 2019, je n'y ai travaillé que 5 jours.

Ai-je tort ou raison de demander la modification de cette Attestation PE à mon ancien employeur avec mise en demeure ?

Merci par avance pour votre aide,

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **12/09/2019** à **18:50**

Bonjour

Désolé pour les délais, les bénévoles sont très occupés par ailleurs.

La date effective de licenciement est la date du courrier que vous a adressé votre employeur et non la date de l'abandon de poste.

Pour ma part, c'est tout ce que je peux pour vous.

Par **P.M.**, le **12/09/2019** à **20:40**

Bonjour,

Cela ne devrait rien changer sur le début de votre indemnisation mais effectivement, vous devriez pouvoir faire modifier la période des salaires de référence...